



Verruyes, le 15 novembre 2024

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Mercredi 20 novembre 2024 à 19H30
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,
Patrick CAILLET**



ORDRE DU JOUR :

- 1/ Achat d'un lamier pour la voirie.
- 2/ Résiliation à l'amiable du Bail de la SAS SAM'S BURGER.
- 3/ Subventions aux associations.
- 4/ Décision modificative n°3 : Subventions.
- 5/ Validation de l'emprunt pour l'acquisition de matériels pour la voirie.
- 6/ Autorisation d'ester en justice.

Questions diverses :